

La loi sur la Monnaie royale canadienne indique clairement que les activités de l'Hôtel de la monnaie doivent viser la réalisation de bénéfices et la loi accorde à l'Hôtel de la monnaie les pouvoirs d'une société commerciale nécessaires pour remplir ce mandat et garantir qu'elle est une entreprise rentable. Le gouvernement n'a pas l'intention de subventionner la Monnaie royale canadienne et elle doit donc continuer à entreprendre et à mener à bien des activités dans le cadre de ses pouvoirs pour garantir qu'elle continue à s'autofinancer. A cause de cela, il est possible que la Monnaie royale canadienne livre concurrence à des entreprises privées du Canada qui ont acquis ou mis au point un potentiel de monnayage.

De fait, le ministre a été informé que depuis les récents efforts de la Monnaie royale canadienne en vue d'augmenter ses activités de commercialisation sur les marchés étrangers, l'Hôtel de la monnaie a dû, dans certains cas, rivaliser avec une société canadienne.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député. Il a parlé plus longtemps qu'il n'aurait dû le faire.

● (2220)

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—L'INEFFICACITÉ APPARENTE DE LA SURVEILLANCE DES MÉTHODES D'AVORTEMENT THÉRAPEUTIQUE—LES MÉTHODES CORRECTIVES ENVISAGÉES

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, il y a deux ans, la plus grande pétition qu'ait jamais reçue le Parlement, signée par plus d'un million de Canadiens, exhortait le gouvernement à rendre la loi sur l'avortement plus rigoureuse. Le gouvernement a alors nommé la commission Badgley qui a publié son rapport il y a quelques mois.

Dans ses conclusions, le rapport Badgley soulignait que la situation chaotique à l'égard des avortements dont le nombre s'élève maintenant à environ 50,000 par an était attribuable à la loi fédérale sur l'avortement qui ne définit pas clairement pour quels motifs on peut effectuer un avortement. Les comités d'avortements thérapeutiques des hôpitaux canadiens interprètent le mot «santé» selon leur fantaisie et leurs propres opinions. Le rapport Badgley maintient que la plupart des avortements effectués actuellement ne se fondent pas sur les dangers réels que présente la grossesse pour la vie ou la santé de la mère.

La réaction du gouvernement à la suite du rapport Badgley qui est un document très important—je ne peux, faute de temps, vous mentionner toutes ses conclusions—a été de dire aux provinces qu'elles devaient veiller à ce que les comités d'avortements thérapeutiques respectent l'esprit du code criminel.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) à qui revient l'initiative à cet égard, a, quant à lui, préconisé d'ouvrir des cliniques générales pour femmes dans tout le Canada et de collaborer avec les provinces pour assurer à ces cliniques l'appui du gouvernement fédéral et provincial.

Ces cliniques ont été attaquées par des organisations comme l'Alliance pour la Vie et en fait bien des Canadiens qui défendent la vie car elles offriraient de façon détournée ce qui avait été officiellement interdit par la loi, c'est-à-dire qu'elles facilitaient encore plus l'avortement. Je prie le ministre de faire une déclaration explicite sur ces cliniques.

Il est évident que l'on a besoin de cliniques pour un large éventail de soins médicaux à l'intention des femmes, y compris les femmes enceintes. Je lui demande de nous promettre

Ajournement

explicitement et fermement ce soir que ces cliniques ne recommanderont en aucune façon l'avortement, ou qu'elles ne mèneront pas directement à des comités d'avortement thérapeutique dans les hôpitaux. Sinon, l'accusation portée s'avérerait exacte.

Je voudrais maintenant souligner que, selon le mandat de la Commission Badgley, le rapport devait faire l'objet d'un débat à la Chambre des communes. Or, il n'y a pas eu de débat à ce sujet. On a préféré renvoyer la balle aux provinces. Il est scandaleux qu'il n'y ait pas eu de débat à la Chambre ou qu'un comité permanent de la Chambre n'ait pas reçu un exemplaire du rapport Badgley pour en faire l'étude.

Au cours du week-end, le Festival de la vie s'est réuni à Ottawa pour faire comprendre au Parlement que les gens qui croient fermement à la préservation de la vie sont bien convaincus que ce qui est essentiel, c'est modifier la loi.

Il est très regrettable que le mouvement du respect de la vie doive lutter maintenant non seulement contre l'inertie du gouvernement sur cette question depuis que le gouvernement a adopté une position politiquement neutre où les deux côtés semblent écartés, même si, comme je l'ai mentionné, un million de personnes ont signé une pétition pour indiquer clairement qu'ils s'opposent fermement à la libéralisation de l'avortement ou au maintien du niveau actuel d'avortement. Ce mouvement lutte non seulement contre l'inertie du gouvernement mais aussi contre les organes d'information qui donnent une fausse image du mouvement du respect de la vie. Je veux parler en particulier du Festival de la vie qui a eu lieu au cours du week-end.

Je veux que l'on inscrive au hansard une déclaration faite aujourd'hui par M^{me} Gwendolyn Landolt, la vice-présidente de l'Alliance pour la vie, qui a déclaré:

Ce week-end, des Canadiens de toutes les religions, de toutes les origines ethniques, et de toutes les provinces, ont répété leur engagement et leur inquiétude vis-à-vis du bien-être de ceux qui peuvent le moins se défendre, ceux qui ne sont pas nés, les infirmes, les personnes âgées et les agonisants. Vingt-cinq mille Canadiens ont participé au Festival de la vie où des personnalités reconnues au niveau international et canadien ont pris la parole, entre autres Malcolm Muggeridge, le docteur Paul David, Marshall MacLuhan, John Howard Griffen et Dick Gregory.

Il est décevant que les media aient accordé si peu d'attention à cette réunion de penseurs réputés. Les media ont ainsi indiqué qu'ils s'intéressaient peu à la position de ceux qui s'opposent à l'avortement et ils ont rendu un bien mauvais service au peuple canadien.

Quand j'ai regardé le téléjournal de Radio-Canada samedi soir, j'ai eu l'impression à entendre les nouvelles que la contre-manifestation à l'alliance pour la vie était aussi importante. Quand je suis revenu à Ottawa, j'ai constaté qu'il y avait de 30 à 100 manifestants en faveur de l'avortement contre 2,000 personnes qui se sont massées devant le Parlement samedi après-midi. Radio-Canada a mal rendu compte de la manifestation qui a eu lieu au cours de cette fin de semaine.

De toute façon, je ne pense pas que l'avortement soit une cause perdue. Peut-être que le gouvernement espère que le problème s'éteindra. Je fais appel au sens de la justice du gouvernement. Je l'invite à faire en sorte que le rapport Badgley soit débattu à la Chambre afin que les députés aient l'occasion d'exprimer les vues que nous ont transmis des milliers et des milliers de Canadiens.